

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 6 janvier 2024
modifiant l'arrêté du 26 septembre 2023
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines
d'Alès de l'Institut Mines-Télécom

NOR : ECOG2400389A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} de l'arrêté du 26 septembre 2023 susvisé, les mots : « Mme Salamat (*Fatimazahrae*) » sont remplacés par les mots : « Mme Salamat (*Fatima Zahrae*) ».

Article 2

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 6 janvier 2024

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la Mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY